

Lundi 7 mars 2022

## **Impact de la crise sanitaire : les services de l'État se mobilisent toute l'année face à la dégradation des conditions de vie des femmes**

**De nombreuses analyses ont mis en évidence, à l'échelle nationale, une exposition différente à la crise liée à la Covid-19 entre les femmes et les hommes. Ce constat, également observé en région par les services de l'État et relayé par les associations, a conduit à la réalisation par l'INSEE d'une étude en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Direction régionale aux droits de femmes et à l'égalité (DRDFE) et les Délégués départementaux aux droits des femmes et à l'égalité.**

En Provence Alpes-Côte d'Azur, la crise sanitaire a eu des conséquences plus fortes sur les conditions de vie des femmes, aggravant pour certaines des situations déjà difficiles : violences intrafamiliales en hausse, renoncement aux soins plus fréquents, répartitions des tâches domestiques inégales durant le premier confinement, inégalités salariales, logements sur occupés pour les femmes à la tête de famille monoparentale, etc.

Ce constat vient renforcer la nécessité de l'action de l'État mais aussi des associations, des collectivités locales et des entreprises, afin de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, ce mardi 8 mars, il est important de rappeler l'engagement des services publics et de la société civile dans notre région pour prévenir et lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, promouvoir l'égalité professionnelle, développer une culture de l'égalité depuis le plus jeune âge et lutter contre les stéréotypes. Ainsi, une politique interministérielle volontariste est conduite par l'ensemble des services de l'État pour protéger et accompagner les femmes victimes de violences, prendre en charge les auteurs pour prévenir la récurrence, garantir l'accès aux droits fondamentaux des femmes, vérifier la mise en œuvre des obligations des entreprises en matière d'égalité et les accompagner, favoriser l'accès à l'emploi salarié des femmes ou à l'entrepreneuriat, développer la mixité des métiers, sensibiliser les jeunes, le grand public et les professionnels.

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)



Au travers de ces actions, l'État s'engage toute l'année pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Vous trouverez ci-dessous, la synthèse de l'étude « *Crise sanitaire : des conditions de vie plus dégradées pour les femmes* ».**

**Pour accéder à l'intégralité de l'étude « Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 80, mars 2022 », [cliquer ici](#).**

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

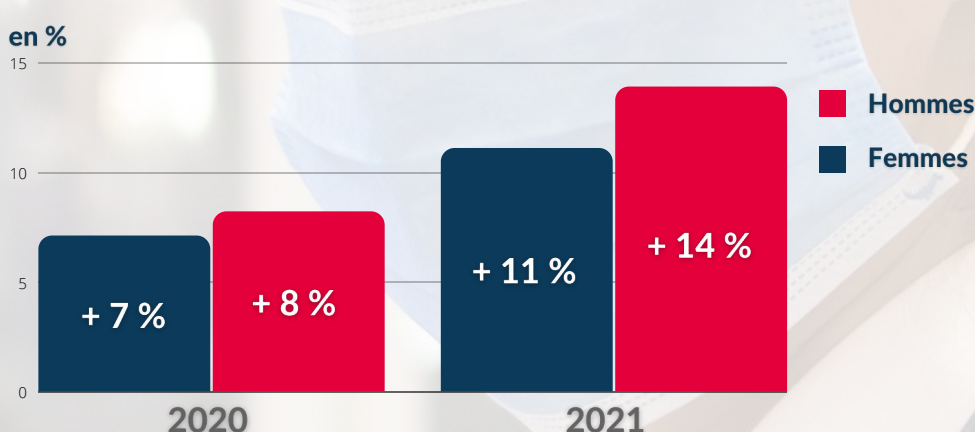


# CRISE SANITAIRE : DES CONDITIONS DE VIE PLUS DÉGRADÉES POUR LES FEMMES

## DÉMOGRAPHIE

### Un excédent de décès moindre pour les femmes

Excédent de décès en Provence-Alpes-Côte d'Azur, par rapport à 2019, par sexe



## EMPLOI

### Six emplois de "première ligne" sur dix sont des femmes

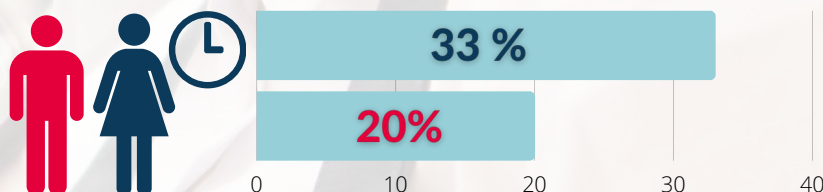


**95 %**  
des aides à domicile

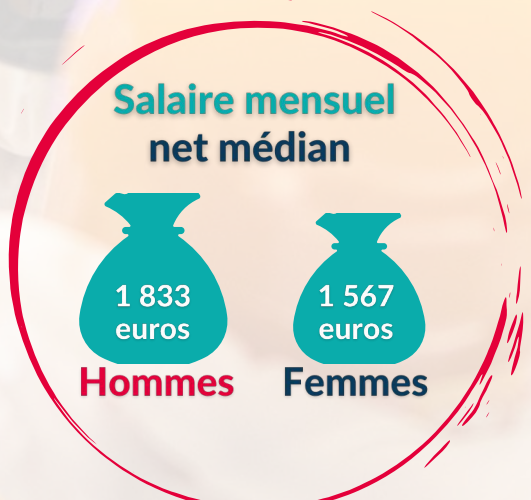


**66 %**  
des personnels de la vente  
de commerces essentiels

Les femmes plus souvent à *temps partiel*



### Les femmes moins bien rémunérées parmi les métiers de "première ligne"



**15 % inférieur** pour les femmes

en raison d'un

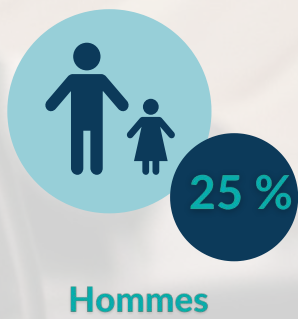
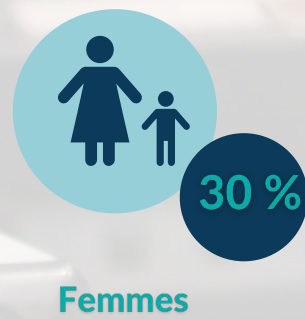
- **salaire horaire moins élevé**
- **temps de travail plus faible**

## LOGEMENT

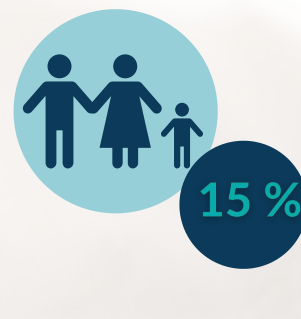
### Les femmes davantage présentes dans des logements suroccupés

FAMILLE MONOPARENTALE

COUPLES AVEC ENFANT(S)



contre  
seulement



## VIOLENCES INTRAFAMILIALES

### Des violences intrafamiliales en hausse en 2020

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AU NIVEAU NATIONAL

**+ 8 %** par rapport à 2019  
2,4 faits constatés pour 1000 habitants



**+ 9 %** par rapport à 2019  
2,0 faits constatés pour 1000 habitants

Source : Insee, recensement de la population 2018 exploitation complémentaire, état civil, SSMSI.

**Pour en savoir plus**

**Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 80, mars 2022**

Contact presse



Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur - Julien Mélé  
04 91 17 59 11 - 06 61 35 63 73 [dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr](mailto:dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr)

Service de la Communication Interministérielle  
04 84 35 40 00 [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)